

Etude du modèle leasing pour le financement des projets photovoltaïques en Tunisie

Restitution des résultats de l'étude

Mr Mongi Ben Tkhayat
AMEF Consulting



Structure de la présentation

1

Diagnostic du modèle de leasing en Tunisie

2

Un aperçu sur l'expérience internationale

3

Proposition d'un modèle de financement du PV par le leasing

1 Le modèle de leasing en Tunisie (1/4)

Cadre juridique et réglementaire assez favorable pour le financement du PV, mais des entraves existent



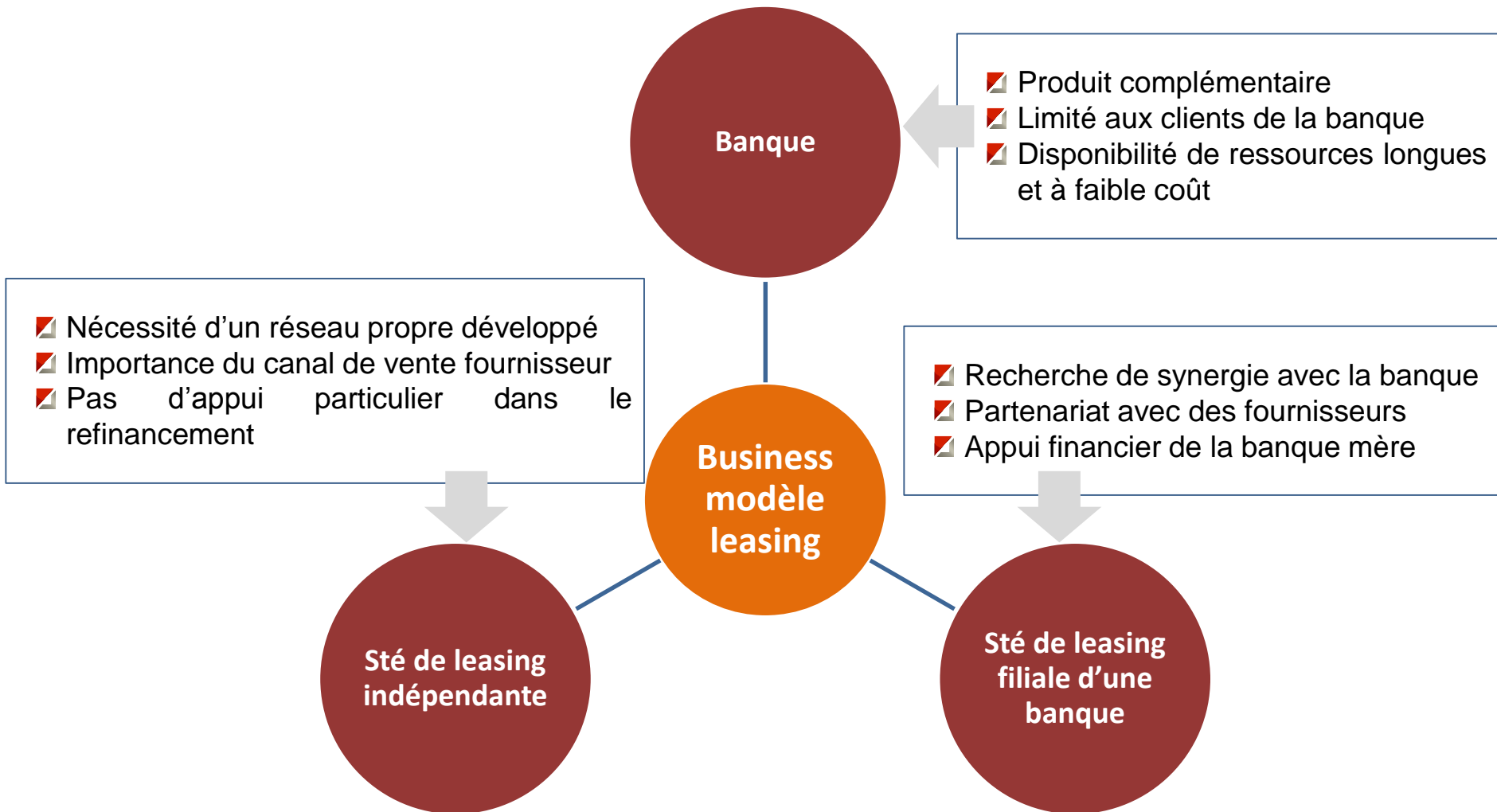
- ❑ Le leasing peut être offert par les banques que par des sociétés spécialisées
- ❑ Les avantages fiscaux dont bénéficie le preneur sont transmissibles au bailleur
- ❑ Possibilité d'un amortissement accéléré
- ❑ Possibilité d'une récupération rapide du bien (en cas d'impayés) en référé
- ❑ Processus décisionnel et opérationnel rapide



- ❑ La propriété juridique du bien financé par leasing revient au bailleur
- ❑ Pas de collecte de dépôt, ni de refinancement auprès de la Banque Centrale pour les sociétés de leasing
- ❑ Non évoqué explicitement par le dernier décret du FTE, contrairement au crédit
- ❑ Limité aux professionnels (interdit aux particuliers)

1 Le modèle de leasing en Tunisie (2/4)

3 business modèles semblables avec des nuances (leasing conventionnel / Ijara)

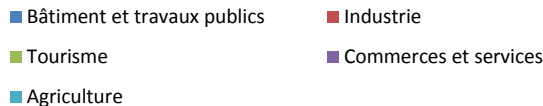
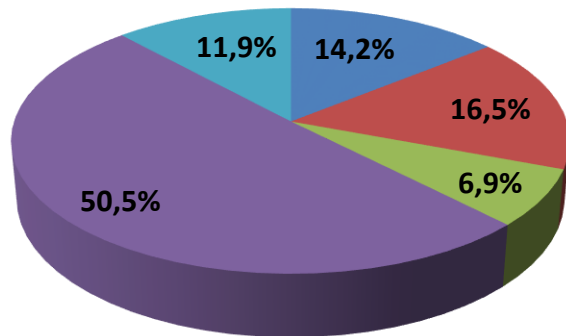


1 Le modèle de leasing en Tunisie (3/4)

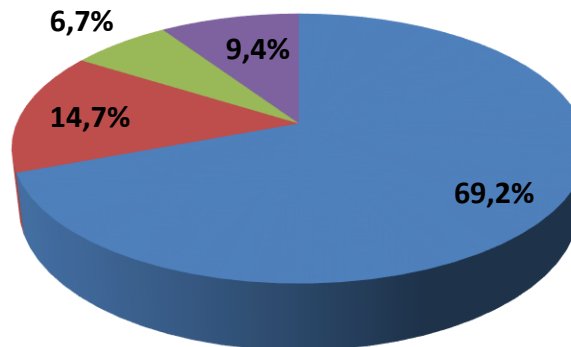
Marché mur (1984), en progression continue et ciblant les TPE-PME

- Production annuelle : 1,6 milliards de dinars (hors banques)
- Encours : 3,4 milliards TND dont 15% la part des banques (en augmentation)
- Fort positionnement sur le **matériel roulant (69%)** ; **le matériel spécifique à peine 7%**
- Majorité des financements avec une **maturité de 5 ans au maximum (98%)**

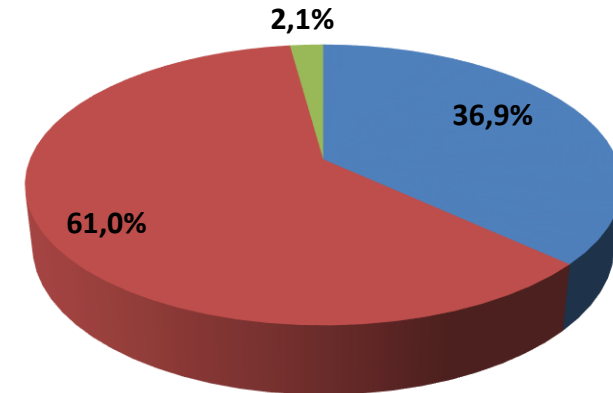
Répartition de l'encours des sociétés de leasing par secteur d'activité



Répartition de l'encours des sociétés de leasing par type de matériel



Répartition de l'encours des sociétés de leasing par maturité



NB : Données de 2015

1 Le modèle Leasing en Tunisie (4/4)

Analyse SWOT du modèle leasing pour le financement du PV

Points forts

- Possibilité d'un financement à 100%
- Synergie commerciale avec les fournisseurs
- Rapidité de mise en place des financements
- Fort positionnement sur les PME

Points faibles

- Absence d'un marché secondaire pour le PV
- Insuffisance de ressources longues
- Positionnement fort sur le matériel standard
- Capacité technique limitée dans le PV

Opportunités

- Marché PV potentiel
- Recherche de nouveaux produits
- Dynamisme commercial et flexibilité

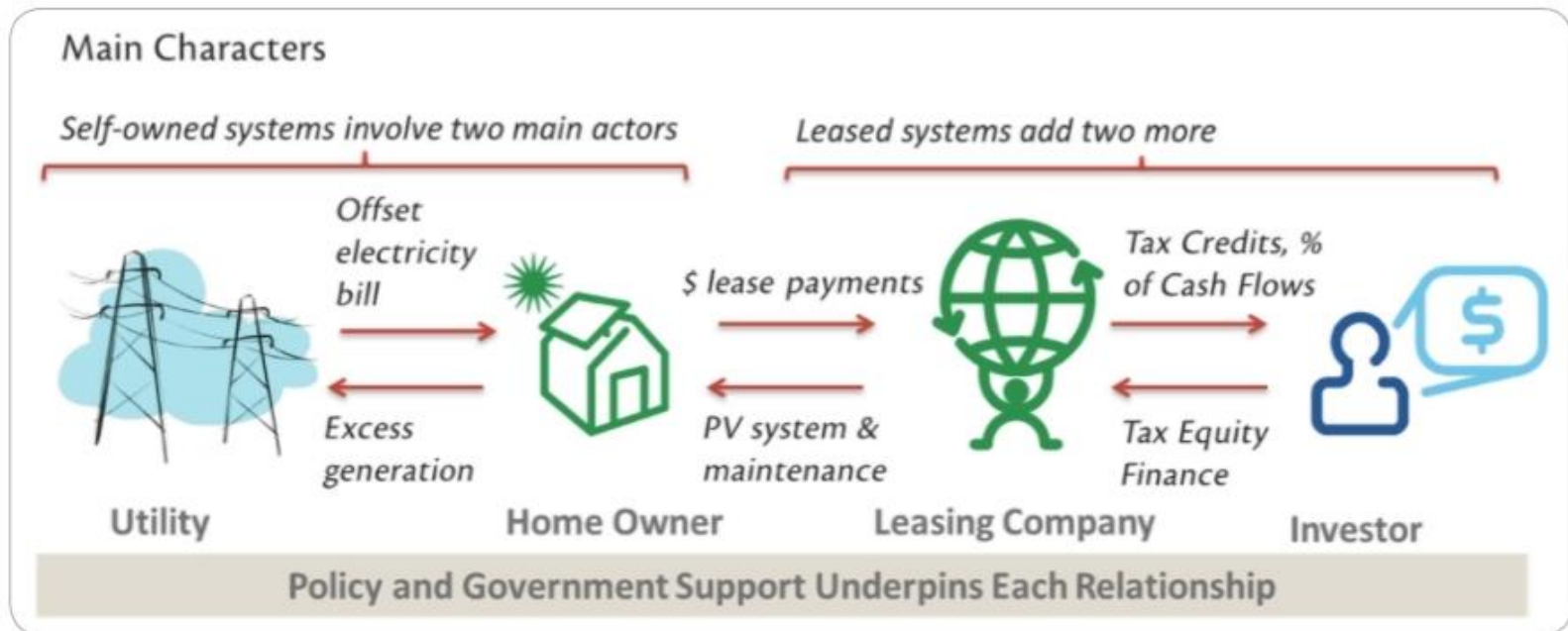
Menaces

- Réglementation contraignante / ambiguë
- Processus autorisations et mise en place long

2 L'expérience internationale (1/2)

Deux business modèles :

- ▣ Le bénéficiaire de l'énergie solaire est propriétaire de son installation (Tunisie)
- ▣ **Third Party Ownership (TPO) :**
 - ❖ Paiement d'un loyer mensuel fixe (Solar Lease)
 - ❖ Paiement d'une facture mensuelle d'un montant indexé sur la consommation d'énergie produite par l'installation PV (non possible en Tunisie)



Source : The Business Model of Leasing PV Solar Panels - Aidan Gilbert

2 L'expérience internationale (2/2)

Un soutien fort des bailleurs de fonds au développement des énergies renouvelables

EBRD Sustainable Energy Finance Facility

- Plus de 3 milliards d'euros pour le financement des projets d'EE et d'EnR
- Couverture de 24 pays (y compris Maroc , Egypte, Turquie)
- Assistance technique et soutien à l'investissement
- 110 millions d'euros au Maroc (MorSEFF)

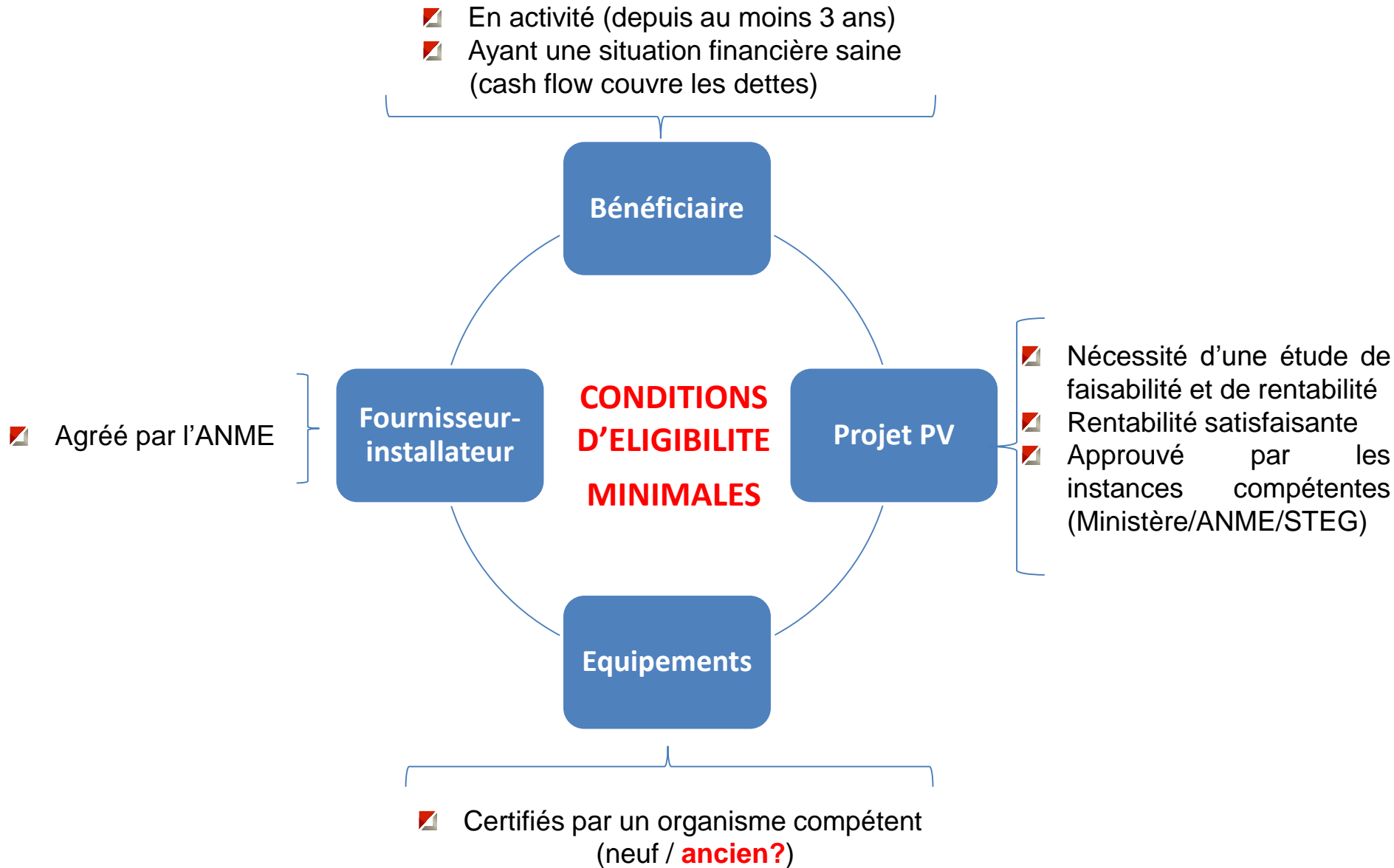
Facilité SUNREF « Finance verte » de l'AFD

- Développée avec participation de l'Union Européenne et coopération de FFEM
- Une ligne de 2 milliards d'euros pour l'appui des investissements d'EE et d'EnR
- Plus de 35 projets déployés
- Une ligne de crédit de 40M€ pour le financement de projets « verts » en Tunisie

Green for Growth Fund

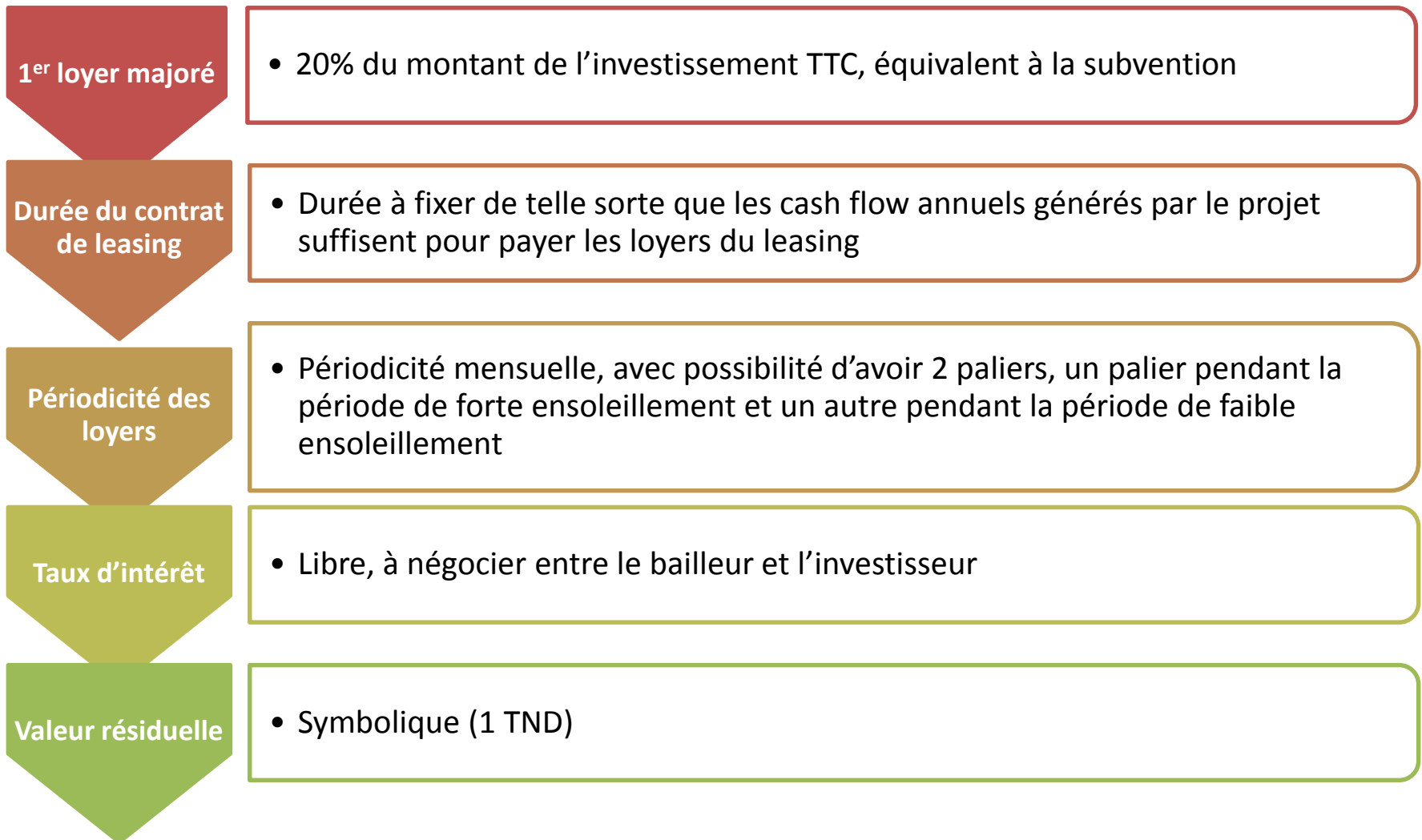
- Lancé par la BEI et KfW, en partenariat avec la BERD, l'IFC et FMO
- 19 pays cibles dont la Tunisie (2 sociétés de leasing en Tunisie)
- Un portefeuille d'investissements de 363 millions d'euros d'encours
- 39 institutions partenaires actives
- Géré par Finance in Motion

3 Le modèle de financement du PV par le leasing (1/3)



3 Le modèle de financement du PV par le leasing (2/3)

Adosser les conditions de financement aux cash flow du projet



3 Le modèle de financement du PV par le leasing (3/3)

Refinancement des projets PV par une ligne de crédit internationale

- Nécessité d'une ligne de crédit de la part de bailleurs de fonds internationaux
- Durée de remboursement longue (10 à 12 ans)
- Taux d'intérêt de sortie (TEG) attractif
- Ligne de crédit accompagnée d'une facilité d'assistance technique

Sécurisation des financements par un fonds de garantie

- Recours systématique à un fonds de garantie (garantie de portefeuille)
- Taux de couverture entre 30% et 70%, défini par l'opérateur de leasing
- Commission de garantie flat et fixe quelque soit le risque client et payée d'avance
- Assurance tous risques des équipements
- Rapport périodique sur le fonctionnement de l'installation et possibilité d'intervention à distance sur les convertisseurs

Le modèle leasing est globalement favorable pour le financement de projets PV de faible ou de moyenne taille, mais des actions à entreprendre pour le développer :

- ❑ Clarifier et continuer à améliorer la réglementation et les procédures (simplicité et délais)
- ❑ Mettre en place un fonds de garantie dédié
- ❑ Mettre à la disposition des opérateurs de leasing des ressources financières sur de longue durée et à des conditions favorables
- ❑ Accompagner le développement des capacités techniques des opérateurs



Opportunité de mettre en place un dispositif pilote pour le financement du photovoltaïque par le leasing pour booster le marché (à l'instar du PROSOLELEC) et assurer par la suite les conditions favorables de son autodéveloppement (marché secondaire par exemple)

13, rue du Sénégal
1002 Tunis, Tunisie
TEL : +216 95 99 67 00
Fax : +216 71 286 720
mongibt@amef-consulting.com
www.amef-consulting.com

MERCI DE VOTRE ATTENTION

